

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Clôture du programme « Ambition service public »
de l'association La Cordée**

Hôtel de Lassay, lundi 3 juin 2024

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame la Questeure, chère Brigitte Klinkert,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Monsieur le Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Madame la co-présidente de l'association La Cordée, chère Rébecca Deprez,

Madame la déléguée générale, chère Hindati Simpara,

Mesdames, messieurs,

Quel beau nom que « La Cordée » pour une association ! Symbole d'unité et de fraternité dans l'effort, ce mot d'alpiniste est l'expression concrète de la solidarité entre grimpeurs chevronnés et novices ambitieux, ce qui veut dire aussi une certaine solidarité entre les générations. Comme l'écrivait Antoine de Saint-Exupéry, « *il n'est de camarades que s'ils s'unissent dans la même cordée, vers le même sommet en quoi ils se retrouvent.* »

Or, parmi les sommets qui semblent à première vue hors d'atteinte, il n'y a pas que l'Everest et l'Annapurna : les concours de la fonction publique, eux aussi, nécessitent préparation, constance, ténacité. Ils ont, eux aussi, leurs pentes glissantes et leurs crevasses, on a tôt fait de s'y casser les reins – ce qui est un comble, puisque les concours ont justement été créés pour éviter le favoritisme et encourager l'ascension sociale.

Or nous savons que de nombreux biais ont rendu cet objectif très théorique. L'existence même de ces concours n'est pas connue de tous, ni leur calendrier, ni tous les présupposés et prérequis sans lesquels le candidat mal renseigné a fort peu de chances d'être reçu.

C'est là qu'intervient La Cordée, avec ses guides, ses sherpas : association de promotion de la diversité sociale, elle rassemble depuis 2016 des citoyens engagés, des militants du service public et de l'égalité des chances, pour proposer une action de mentorat, d'orientation et d'accompagnement entièrement gratuite.

Ainsi, les étudiants boursiers de toutes filières, les jeunes diplômés, les demandeurs d'emplois intéressés par la fonction publique peuvent être appuyés, conseillés, formés par un mentor qui est lui-même agent public.

Je veux le dire à tous les mentors ici présents : ce que vous faites est deux fois admirable ! D'abord parce que vous consacrez du temps et de l'énergie à la réussite de nos jeunes, ce qui est très bien ; ensuite, parce que vous êtes vous-mêmes passés par la préparation et les épreuves des concours administratifs, et qu'au lieu de fermer égoïstement la porte derrière vous, au contraire vous montrez la voie et vous donnez de l'espoir aux générations montantes. C'est comme cela qu'on fait vivre la République, c'est comme cela qu'on réussit l'intégration ! Je salue votre civisme et votre engagement.

Quant aux candidats que je vois rassemblés ici, je veux les encourager à persévérer, à considérer que par le travail et par l'étude, tous les concours sont à portée de main, surtout quand on a la chance d'être guidé comme vous l'êtes. Filles ou garçons, de tous les milieux, de toutes origines, vous avez le droit de viser haut dans les carrières de l'État. Et pourquoi pas dans la fonction publique parlementaire, d'ailleurs ?

Car l'Assemblée nationale, elle aussi, a ses concours, distincts de ceux qu'organisent les ministères. C'est là une application de la séparation des pouvoirs, valable aussi pour le Sénat d'ailleurs. Et j'espère que certains d'entre vous, bientôt, trouveront le métier de leurs rêves dans les assemblées parlementaires et arpenteront les couloirs du Palais-Bourbon, leur dossier sous le bras, fiers de leur réussite.

Pour information, de 2024 à 2026, l'Assemblée nationale a programmé deux concours externes d'administrateur, un concours externe d'administrateur-adjoint, un concours externe de chauffeur, un concours externe d'assistant de direction et de gestion, ainsi qu'un concours externe d'agent. Sans compter les nombreux concours internes grâce auxquels on peut entrer agent et devenir administrateur-adjoint ou rédacteur des comptes rendus : c'est cela aussi, la promotion sociale, à laquelle je suis très attachée.

Dans ma famille, j'ai été la première à faire des études supérieures. Présidente de l'Assemblée nationale, je veille et veillerai toujours à ce que l'ascenseur social ne soit jamais en panne : la République le doit à ses enfants, c'est une exigence démocratique dont les députés, et moi la première, sommes garants.

Je suis donc heureuse que, parmi vos mentors, se trouvent plusieurs fonctionnaires de l'Assemblée nationale, que vous allez pouvoir interroger et qui vous feront part de leur expérience. Et vous pouvez compter sur moi pour encourager tous leurs collègues à s'engager, eux aussi, dans des actions de mentorat.

Le mot « Mentor » nous vient de l'Antiquité grecque : c'est à l'origine le nom d'un vieil ami d'Ulysse, à qui celui-ci, contraint de partir en guerre à Troie, confie l'éducation de son fils Télémaque. Homère, dans *L'Odyssée*, décrit Mentor comme un homme honnête et droit, « *désireux d'être utile* ». Et quand Mentor s'adresse à son élève, il lui dit ceci : « *Ni stérile ni vain ne sera ton trajet.* »

Cette promesse, vous la tenez, nous la tiendrons, et je suis très heureuse, en vous accueillant ici pour un véritable forum des métiers de la fonction publique parlementaire, de contribuer au beau projet de l'association La Cordée.

Je vous remercie.